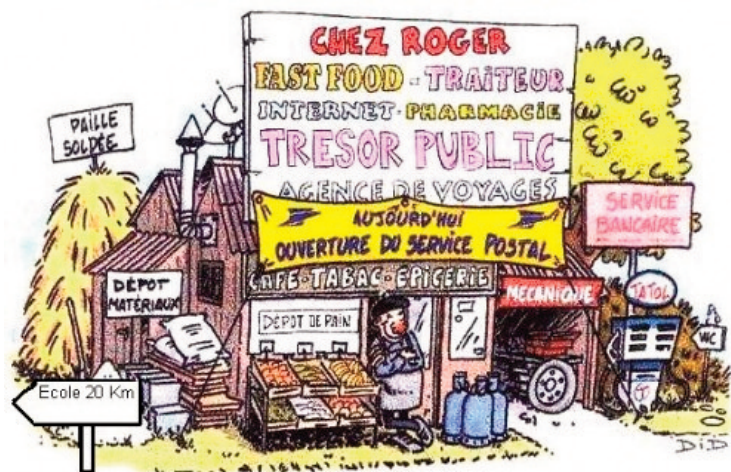




Le service public postal c'est un droit !

■ En 2016, l'Etat et La Poste vont renégocier le contrat d'entreprise qui définit les missions de service public postal ■ Au même moment la Cour des Comptes sort un rapport qui s'en prend aux postier-ères et à leurs missions ■ Un débat public doit s'ouvrir ■ N'en déplaise à la Cour des Comptes, les postier-ères sont indispensables pour un service public de qualité, pour le tissu social et économique comme pour les plus démunis-es.



★ **Maintien de la distribution 6 jours sur 7**

★ **Maintien des bureaux de poste sur tout le territoire**

★ **Une banque publique au service de la collectivité**

**Dès le
23 Mars**

toutes et tous en grève



Un service public du courrier

Le passage du facteur 6 jours sur 7, pour apporter les correspondances, les communications, l'information et la livraison de documents ou marchandises, c'est un droit ! Le plan stratégique prévoit, via les « nouveaux services », de transformer les facteur-trices en démarcheurs ambulants. Refusons la marchandisation de notre métier, l'un des plus appréciés par la population !

A partir du 23 mars, réaffirmons que le lien social et culturel, la connaissance de la population et le passage 6 jours sur 7 d'un facteur est une mission de service public qui doit être inscrite dans le marbre et prise en compte dans les organisations du travail !

Une présence postale affirmée

Un bureau de poste ouvert matin et après-midi, pour envoyer un pli ou un colis, effectuer des opérations bancaires, disposer d'un accès internet libre et gratuit, bénéficier des conseils d'un agent désintéressé, c'est un droit ! Le plan stratégique prévoit encore la fermeture de milliers de bureaux de poste d'ici à 2020, en les transformant, pour les plus « rentables » en agence bancaire pure et pour tous les autres en agence postale communale, ou en relais commerçant, même en zone urbaine... Refusons le démantèlement de la présence postale avec le même service au même prix en tous points du territoire!

A partir du 23 mars, luttons pour le maintien dans chaque commune, dans chaque quartier, d'un lieu où la population est chez elle !

Un service public bancaire

Une banque qui ne fait pas de spéculation, qui accueille toute la population, pauvres, précaires, retraité-es, chômeur-euses, étranger-ères, sans chercher à la ponctionner, c'est un droit !

La mission actuelle de La Banque Postale se nomme « accessibilité bancaire ». Une formule largement dévoyée par nos dirigeants. Le plan stratégique accentue l'adage secret des libéraux : on sert les riches et on se sert sur les pauvres. Le coefficient d'exploitation, érigé en dogme, la classification des titulaires de comptes selon leurs avoirs, la tarification excessive des rejets et frais de compte, tout participe à transformer la Banque Postale en une banque comme les autres. Le livret A, qui finance des loge-

ments sociaux ou des prêts à bas taux pour les collectivités territoriales, est devenu une coquille vide, du fait de la baisse de son taux d'intérêt.

Par contre, la Banque Postale et ses dirigeants grassement rémunérés s'aventurent sans scrupule dans les dettes des pays écrasés par la crise financière, crise causée par les banques elles-mêmes.

A partir du 23 mars, mobilisons-nous pour préserver un service public bancaire et d'assurances exempté d'une recherche de profits effrénée, et qui soutient les populations ou entreprises en difficultés et les collectivités.

Des missions de service public garanties, financées à leur juste coût, voire plus nombreuses doivent obliger nos dirigeants à stopper les réorganisations destructrices d'emploi. Chaque année, l'Etat patron ne reverse pas les 500 à 800 millions d'euros nécessaires pour assumer ces missions. Obligeons le gouvernement à réparer ce manque à gagner pour la population et pour les postier-ères. Avec cette somme les dirigeants « stratégiques » ne pourront plus se cacher derrière leur petit doigt. L'augmentation des salaires, l'arrêt des suppressions d'emploi, le passage aux 32h payées 35, l'utilité sociale de La Poste, toutes ces revendications légitimes sont à portée de main.

A partir du 23 mars, engageons le débat citoyen avec les élu-es et la population.

Interpellons haut et fort nos dirigeants, sous leurs fenêtres !